REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé
Direction générale de la santé
Service du médecin cantonal

Programme cantonal de vaccination HPV
Formulaire d'aide pour le suivi des injections et du stock

Nom et prénom	Canton	Date de naissance	1e injection	2e injection	3e injection

Remarques:

Document à conserver dans vos dossiers.

Ces données peuvent vous être demandées à titre de vérification, par la DGS ou par Santésuisse.

Les jeunes filles ou garçons qui reçoivent la 1re injection avant leur 15e anniversaire sont vaccinés avec deux doses seulement, avec un intervalle de 6 mois entre les deux doses (minimum 4 mois), les autres avec trois doses (0, 1-2, 4 mois d'intervalle).